



GRESSY FLASH

Numéro 257

4 Novembre 2019

Le Conseil Municipal de Gressy et le Conseil Municipal des Enfants, sont très heureux de vous inviter à la cérémonie du 11 novembre afin de célébrer le 101ème anniversaire de la fin de la « Grande Guerre ». Nous nous retrouverons à la salle d'honneur à 10 h. 45 pour la remise des écharpes aux nouveaux jeunes conseillers puis, à 11 heures, nous nous rendrons au Monument aux Morts et, après un moment de recueillement, nous reviendrons à la salle des fêtes pour partager un instant en toute convivialité.

Nous attirons votre attention sur le fait que le programme de cette cérémonie par suite des travaux de l'église ou des possibles intempéries pourrait subir des modifications de dernière minute. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre indulgence.

Chers Amis,

Chacun a pu noter que les difficultés de circulation sont de plus en plus prégnantes dans notre environnement immédiat et c'est pour cette raison que j'attends avec impatience la fin des 2 mois de délai de recours à la suite de notre délibération prise le 8 septembre dernier pour l'interdiction faite aux poids lourds de plus de 3,5 T de traverser notre village, avant de prendre l'arrêté définitif de circulation. Je serai sans doute très rapidement suivi par mon collègue de Messy qui j'ai consulté pour la pose de panneaux sur son territoire et qui envisage aussi de se caler sur Gressy pour prendre un arrêté similaire.

Nous ne pouvons plus accepter les risques qu'engendrent les effets dévastateurs des applications de navigation et qui génèrent des bouchons continus dans nos villages à cause de l'incurie, de l'inconscience et de la bêtise des responsables politiques qui depuis plus de 20 ans mènent la région et le département à la paralysie.

Comme je l'ai rappelé cette semaine au Secrétaire Général de la Préfecture, comment et où passent les secours dans le cas d'un incendie sur la zone industrielle de Mitry-Compans ? Il ne manquera pas de m'apporter une réponse que je vous ferai connaître.

Bien à vous,

J.C.Geniès, Maire.

Marché de Noël le 7 décembre



Il aura lieu cette année le 07 décembre à Gressy et sera organisé exceptionnellement par le GAG, pour conserver cette tradition. De nombreux stands seront exposés : chocolat Duc de Claye, biscuits Astuc, bière de Noël, foie gras et terrines, crêpes, chocolat et vin chaud, multiples décorations pour orner votre intérieur dans l'esprit de Noël ...et pour le plaisir des plus petits mais aussi des grands le père Noël sera présent! Nous inaugurerons également ce même jour, devant le maire, le premier village de Noël créé par les enfants et Yuri, le professeur d'arts plastiques. Venez donc nombreux le 07 décembre à partir de 14h00 à l'école André Turcat de Gressy pour partager un moment convivial et préparer les fêtes de Noël !!

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Samedi 16 novembre	Concert de jazz à la Salle des Fêtes à 21 heures
Vendredi 22 novembre	Soirée Beaujolais à la salle des Fêtes
Lundi 25 novembre	Conseil Municipal à 19 heures
Mercredi 27 novembre	Fin de l'enquête publique relative au P.L.U.
Mardi 10 décembre	Signature de la Charte Agricole pour les 17 communes de Seine-et-Marne CARPF

Conseil Municipal du 18 Octobre 2019

- Demande de concours financier auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France pour la première phase de la réhabilitation de l'Église Saint-Denis
- Demande de concours financier auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France pour la restauration de deux tableaux de l'Église Saint-Denis datés du XVIIIème
- Avis favorable pour la contractualisation éventuelle d'un emprunt auprès des instituts financiers
- Avis favorable pour l'achat avec le concours du département de Seine-et-Marne d'un terrain boisé de 2000m² situé en Espace Naturel Sensible
- Subvention au Club Municipal de Charny pour l'accueil des jeunes de Gressy durant l'année 2018-2019
- Subvention à l'Office de Tourisme de Roissy-Pays de France
- Subvention à la Ligue contre le Cancer
- Avis favorable au retour de la compétence vidéo-protection aux villes du Val-d'Oise de la Communauté d'Agglomération
- Renouvellement du contrat d'assurances statutaire pour nos agents auprès du Centre de Gestion
- Délibération modificative budgétaire

 Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Il est conseillé de prendre contact avec votre mairie ou de consulter le site officiel indiqué ci-dessus lorsque vous entreprenez des travaux. Que ce soit au niveau des ravalements, ou des clôtures, des dépôts de matériaux sur les trottoirs ou des modifications touchant votre résidence, une demande de travaux ou un permis de construire est nécessaire afin de ne pas vous retrouver dans une situation délicate vis-à-vis de votre administration.

Il existe des cahiers des charges dans chaque lotissement de notre village et le respect de ceux-ci a permis de conserver un patrimoine mis en valeur et apprécié de tous. Il serait dommage pour tous que celui-ci soit abîmé ce qui influencerait grandement sur le maintien de sa valeur.

SOIRÉE BEAUJOLAIS Vendredi 22 Novembre à 19 heures 30

Nos deux associations G.A.G. (Groupe d'Animation de Gressy) et G.H.A. (Gressy d'Hier et d'Aujourd'Hui) ont décidé cette année d'unir leurs forces pour organiser avec l'aide de la municipalité, une soirée « Beaujolais Nouveau » dans notre salle des Fêtes.

Pourquoi est-il dit "nouveau" ? Le Beaujolais est un vin relevant d'une "appellation d'origine" ("contrôlée" ou "protégée",



AOC et AOP). Initialement, ce type de vins ne pouvait être commercialisé qu'à partir du 15 décembre. Mais les producteurs ont obtenu une dérogation à ce principe en 1951, avançant la date de commercialisation. C'est donc un "Beaujolais nouveau" qui était disponible prématurément. Il faut souligner que si le Beaujolais est disponible aussi rapidement après les vendanges, c'est notamment en raison de son processus de fabrication, dans lequel seuls 4 jours sont nécessaires à la macération du vin. (Source : l'Intern@ute).

Montants participation : 4€ enfants, 6€ adultes

Nous vous espérons très nombreux à nos côtés !

EN BREF...

Merci de ne pas stationner sur les trottoirs, les espaces verts et sur les bordures de voirie engazonnées. Il nous faut garder un aspect propre à notre village et cela passe aussi par le respect des riverains et de vos voisins.

L'éclairage public du triangle de verdure du Hameau de La Garrenne est en panne depuis plusieurs jours. Plus sérieuse que prévue au départ, cette panne nécessite le changement d'un câble d'alimentation enfoui dans le sol. Les travaux de remise en état devraient commencer cette semaine.

Nous sommes désolés de vous apprendre que par suite d'un retard de livraison des lustres pour l'éclairage et le chauffage de notre église, celle-ci ne pourra sans doute pas ouvrir ses portes avant la fin de l'année. Les appareils devraient être livrés durant la semaine du 16 au 20 décembre ce qui laissera peu de temps à l'entreprise pour les installer avant Noël compte tenu des congés de fin d'année.

L'enquête publique relative au S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) est maintenant close. La liste de l'ensemble des observations déposées sur les registres d'enquête sont publiques et sont donc consultables en mairie aux heures d'ouverture.

Par contre l'enquête publique relative au P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit jusqu'au 27 Novembre. Le Commissaire enquêteur peut vous renseigner et répondre à vos questions le vendredi 15 Novembre de 14 à 17 heures et le mercredi 27 Novembre à partir de 9 heures jusqu'à la clôture officielle des registres à midi.

NAYSING SEPTET A LA CHALOUPPE Samedi 16 Novembre à 21 heures

NAYSING est un véritable crooner dont le swing et la voix toute en charme et douceur vous entraînent au cœur de l'univers du jazz. Adeptes de la performance scénique, il multiplie les concerts au Sunset, Petit Journal, Franc Pinot etc. Il s'entoure de musiciens reconnus depuis ses débuts, et poursuit avec de célèbres pianistes tels Kurk Lightsey, Richard Clements, Katy Roberts, Bobby Few (Archie Shepp) ou plus récemment Alain Jean Marie, sans jamais oublier les influences et l'esthétique qu'il tire du répertoire Soul.



Nous le retrouverons dans la formation complète en Septet avec laquelle il a enregistré son disque "Mr T.G". Cette formation fait appel à d'excellents musiciens et la variété des instruments permet une expression ample du groove de cette musique. Il est entouré de Damien Argentieri aux claviers, compositeur, arrangeur, qui nous offre un jeu subtil et expressif (nous l'avions entendu avec Adrian Clark), Fabricio Nicolas à la contrebasse, tout en expression, Soheil Tabrizi-Zadeh, guitare et trompette, un musicien surprenant au jeu délicat, Lionel Boccara à la batterie, une énergie maîtrisée ! Oscar Bineau au saxophone soprano (un des jeunes talents proposés par la Chaloupe et maintenant intégré à ce groupe) et Antoine Decune au trombone, tout en brillance.

Réservations au 06 07 65 87 34 (de 8h00 à 21h00)



Accompagnés de quelques parents, les jeunes qui ont participé de belle manière à l'Intervillages 2019 à Saint-Mesmes le 31 août dernier, ont été reçus au Manoir de Gressy le 16 octobre pour un goûter à l'invitation de la municipalité.

Rappelons que l'équipe de Gressy a fini en tête du tableau et que les instants de joie et de réussite sportive méritaient bien notre reconnaissance.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections du nouveau conseil municipal des enfants se sont tenues ce lundi 4 novembre. Le scrutin s'est déroulé après la parution des professions de foi de chacune et chacun des candidats et les petits électeurs ont mis à profit le temps des vacances pour prendre leur décision.

Ainsi, ont été élus ce lundi après-midi :

Chloé GENIER (46 voix), Sellen GILLAIN (45 voix), Axel LAMIDEL (43 voix), Eloane CUNY (38 voix) et Levana VIERNE (33 voix).

Nous présentons nos plus vives félicitations à nos collègues qui vont devoir maintenant travailler à leurs projets et partager leur enthousiasme avec le conseil municipal des adultes dont le renouvellement doit se tenir au mois de mars 2020 .